

Motion d'actualité sur la Palestine

Le travail décent est impossible sous occupation militaire

Le 31 mai 2010, l'armée israélienne a attaqué un convoi acheminant 10.000 tonnes d'aide humanitaire vers la Bande de Gaza. Parmi les activistes, non-armés, au moins 10 personnes ont été tuées et 30 autres blessées !

La FGTB est profondément choquée et indignée. Elle déplore ces victimes et demande aux responsables politiques de notre pays et de l'UE de condamner clairement et d'agir en conséquence. Le blocage de la Bande de Gaza a déjà fait trop de victimes parmi la population civile et l'action dans les eaux internationales par Israël remet totalement en question le processus de paix.

Le droit du peuple palestinien à disposer d'un état indépendant est bafoué depuis plus de 60 ans.

La population palestinienne et les travailleurs en particulier sont victimes, de la part de L'Etat israélien, de discriminations, d'exploitation au travail, d'entraves à la libre circulation et de violation de la législation du travail. L'Etat israélien impose au peuple palestinien une politique d'Apartheid semblable à celle appliquée en Afrique du Sud.

À cela il faut ajouter la situation de la population dans la bande de Gaza qui souffre encore et toujours de l'offensive israélienne de décembre 2008 qui a entraîné la mort de 1.450 personnes lors de la démolition massive d'infrastructures. Plus d'une année s'est écoulée depuis lors et Israël met tout en œuvre pour empêcher la reconstruction de Gaza.

Dans de telles circonstances, un développement économique, politique et social n'est pas réalisable. Développer un mouvement syndical est impossible dans une économie de survie.

Face à cette situation, le Congrès appelle les responsables politiques et syndicaux, belges et européens, à défendre les points suivants :

- la relance des négociations entre israéliens et palestiniens avec pour objectifs la création - aux côtés de l'Etat israélien - d'un Etat palestinien viable, continu et indépendant dans les « frontières » de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale dans le respect du droit international et des résolutions des Nations Unies
- le démantèlement des colonies de Cisjordanie et de Jérusalem-Est
- le démantèlement du Mur de l'Apartheid
- le retrait des territoires occupés depuis 1967
- la fin de l'agression militaire israélienne et du blocus de la bande de Gaza
- respect du droit au retour pour les réfugiés selon résolution 194 de l'AG des Nations Unies.

Le Congrès demande à la FGTB d'exiger du syndicat israélien Histadrut de se distancier clairement de la politique menée par le gouvernement Israélien, faute de quoi cela devrait

entraîner sa mise à l'écart de la CSI, pour non respect des règles de la déontologie syndicale, aussi longtemps qu'ils ne se distancient pas de la politique israélienne.

Elle demande également que soit poursuivie la politique de construction de solidarités avec la PGFTU.

Le Congrès demande aux responsables politiques :

- L'arrêt de tout de commerce d'armes avec Israël pour l'ensemble des producteurs dans le monde
- L'arrêt de l'importation de biens produits dans les colonies en territoires occupés
- L'arrêt des campagnes de soutien et coopération économique avec Israël

La FGTB doit s'engager pendant la présidence Belge de l'Union Européenne du 1^e juillet 2010 au 31 décembre 2010 à mettre sous pression l'Etat Belge pour établir une résolution européenne qui s'inscrit dans les lignes définies ci-dessus.